

Débat d'orientations Budgétaires 2022

Conseil Municipal - 28 février 2022

1. Contexte économique des finances publiques
2. Résultats prévisionnels exercice 2021
3. Orientations budgétaires section de fonctionnement 2022
4. Orientations budgétaires section investissement 2022
5. Principaux indicateurs financiers - perspectives pluriannuelles

1. Contexte économique des finances publiques

1. Un contexte économique toujours marqué par la crise sanitaire COVID

Rebond de la croissance en zone Euro

- ▶ En 2021, la croissance de la zone euro atteint 5,3% (après -6,5% en 2020) puis elle ralentirait progressivement en 2022 à environ 4,3%.
- ▶ En France, Après un recul de 8 % en 2020, le PIB a augmenté de 7 % en 2021. L'économie française dépasse désormais de 0,9 % son niveau d'avant la crise sanitaire

Une nouvelle donne : le retour de l'inflation

- ▶ L'inflation très faible en 2020 atteint un niveau record de 2,8% fin 2021, et la poursuite de cette tendance est annoncée en 2022. Les prix de l'énergie, dopés par la reprise mondiale, auront un impact très fort sur les finances locales.

Déficit public

- ▶ Un déficit public proche de 7% du PIB fin 2021 (contre 11,3% en 2020)
- ▶ La Loi de Finances 2022 prévoit une diminution de ce déficit pour atteindre 5% du PIB en fin d'année.

1. Contexte économique des finances publiques

2. Loi Finances 2022 - Mesures relatives aux collectivités

Dernière année avant la suppression totale de la taxe d'habitation en 2023

- ▶ Communes : transfert des recettes du foncier bâti du Département comme en 2021.

Bases de fiscalité locale : une revalorisation conséquente

- ▶ Les bases de fiscalité, applicables à la taxe foncière et à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, sont revalorisées de 3,4% en 2022 (contre 0,2% en 2021).

Dotation Globale de Fonctionnement : poursuite de la baisse des enveloppes communales en 2022

- ▶ La « stabilité » de l'enveloppe annoncée par le Gouvernement se traduit comme les années précédentes par une légère baisse de l'enveloppe des communes, car la DGF des intercommunalités progresse au fil des transferts de compétences.

Rappels

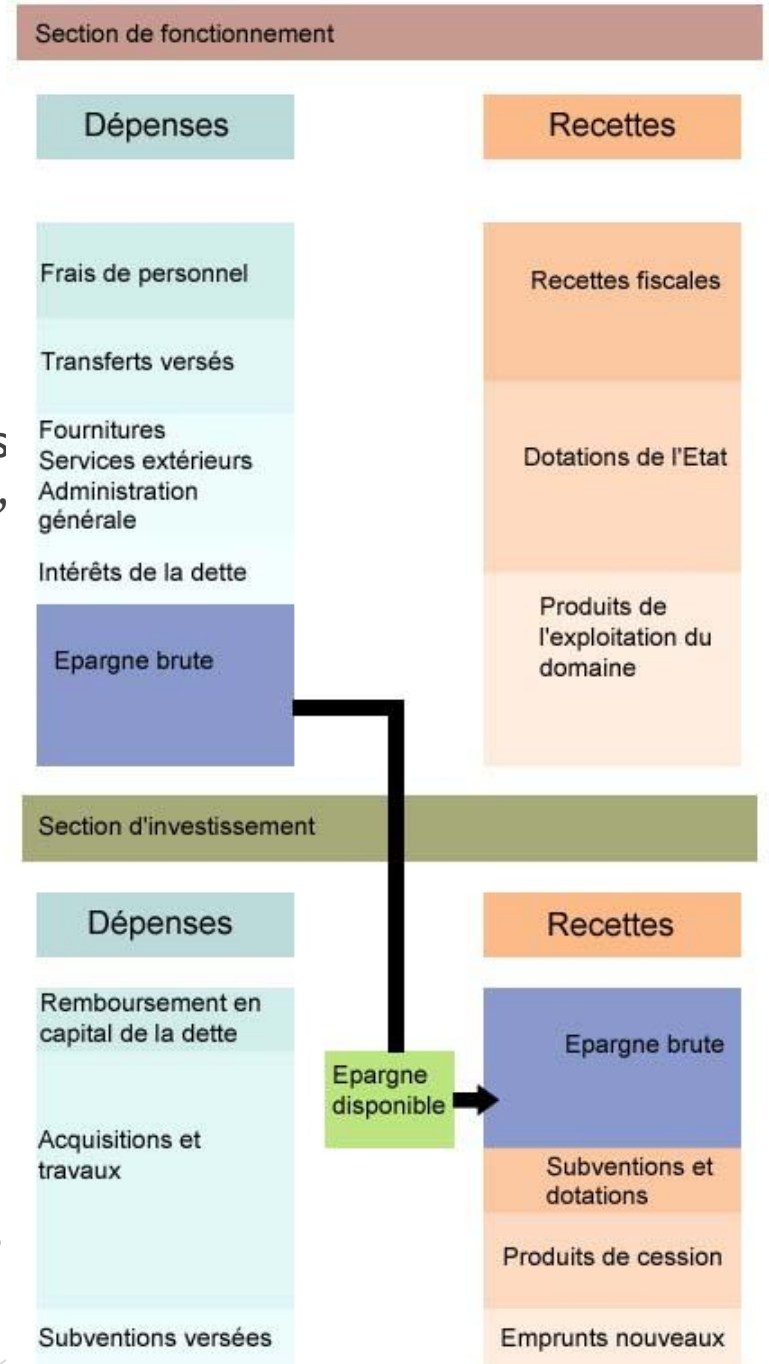
1. Le débat d'orientations budgétaires

- ▶ Il prépare le vote du budget primitif qui doit être voté par l'assemblée délibérante **avant le 15 avril** de l'année à laquelle il se rapporte.
- ▶ Le DOB doit se tenir moins de 2 mois avant le vote du budget primitif.
- ▶ D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, **une section de fonctionnement** et une **section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée **en équilibre**, les recettes égalant les dépenses.

Rappels (suite)

2. Investissement et Fonctionnement

- ▶ Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la **gestion courante** des services de la collectivité. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant de l'**autofinancement** qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.
- ▶ La section d'investissement présente les **programmes d'investissements nouveaux ou en cours**. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.
- ▶ Intérêt d'un vote du budget fin 1^{er} trimestre : connaissance exacte des résultats de l'année antérieure et meilleure estimation des recettes fiscales



2. Situation financière de la commune fin 2021

Un autofinancement préservé en 2021

	2018	2019	2020	Estimation 2021
Epargne de gestion	685 624	856 585	730 946	727 776
Epargne brute	615 550	792 069	664 926	666 581
Taux d'épargne brute (en %)	16,92 %	21,09 %	18,05 %	17,65 %
Epargne nette	416 092	600 165	438 579	428 478

- ▶ Dépenses fonctionnement : retour au niveau maximal de la pénalité SRU en 2021 (146.000 € contre 40.000 € en 2020), Mais des charges à caractère général et des charges de personnel maîtrisées (-0,38%)
- ▶ Recettes fonctionnement : retour à un niveau habituel du produit des services, et recettes de fiscalité directes légèrement supérieures aux prévisions.

2. Situation financière de la commune fin 2021

Les 7 principaux postes des charges à caractère général en 2021 :

Dépenses	Montant budget	Montant réalisé
Energie	125.000 €	132.396,95 €
Intervenants TAP	81.000 €	76.552,14 €
Denrées restaurant	75.000 €	75.217,26 €
Locations mobilières (bungalows mairie et CNA)	64.180 €	67.793,19 €
Entretien terrains (notamment parc commercial)	60.000 €	50.717,16 €
Entretien voirie	56.000 €	46.061,00 €
Entretien espaces verts	45.000 €	30.804,94 €

Ces 7 postes représentent 56 % de l'exécution budgétaire 2021 des charges à caractère général.

2. Situation financière de la commune fin 2021

Une capacité d'investissements préservée grâce à d'importantes subventions :

	2018	2019	2020	Prévision 2021
Epargne nette (a)	416 092	600 165	438 579	428 478
FCTVA (b)	144 490	128 252	124 440	154 933
Autres recettes (c)	84 473	90 818	228 231	82 077
Produit de cessions (d)	2 600	177 288	0	4 500
Ressources financières propres e = (a+b+c+d)	647 655	996 522	866 250	669 988
Subventions perçues (f)	203 224	31 342	75 000	648 406
Emprunts (g)	0	0	850 000	0
Financement disponible pour investir h = (e+f+g)	850 879	1 027 864	1 716 250	1 318 394

Investissements réalisés en 2021 :

1 187 074 €

Résultat de l'exercice	-165 563 €	-150 240 €	11 817 €	131 320 €
------------------------	------------	------------	----------	-----------

Soit une augmentation du fonds de roulement en fin d'exercice 2021, estimé à 1 160 000 €.

2. Situation financière de la commune fin 2021

Un niveau d'investissement marqué par l'achèvement de la mairie :

Principales opérations d'investissement 2021 :

- ▶ Fin de la rénovation / extension de l'hôtel de Ville : 716.805 €
- ▶ Voirie et espaces publics : 107.541 €
- ▶ Modernisation écoles (dont informatisation 41.000 €) : 97.160 €
- ▶ Modernisation numérique (site internet, nouveau serveur, ...) : 38.795 €

Des opérations 2021 décalées en 2022 : rénovation rue des Champs et chemin des Russons, piste cyclable, reprise des terrains de tennis, base nautique de la Platère.

	Encours de dette au 31/12	Evolution n-1	Emprunts nouveaux
2018	1 963 958	-9,22 %	0
2019	1 772 054	-9,77 %	0
2020	2 395 706	+ 35,19 %	850 000
2021	2 157 603	-9,94%	0

	2018	2019	2020	2021
Ratio capacité désendettement	3,2 ans	2,2 ans	3,6 ans	3,2 ans

2. Situation financière de la commune fin 2021

Synthèse : tableau des exécutions budgétaires 2018 - 2021

3. Orientations budgétaires 2022

Section de fonctionnement

Principales dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général :

- ▶ Impact direct de la hausse des prix de l'énergie : estimation +50%, soit + 60.000 €
- ▶ Impact indirect sur les prix des denrées alimentaires : + 20.000 €
- ▶ Hausse escomptée des dépenses liées au nouveau marché espaces verts, en raison d'une actualisation du prix des prestations par le précédent titulaire du marché : + 30.000 €
- ▶ Impact limité de la nouvelle organisation des TAP (- 1 h semaine), applicable à partir de septembre 2022 - estimation dépense intervenants extérieurs 65.000 € contre 76.000 € en 2021.
- ▶ Poursuite de recherche d'économies sur l'ensemble des charges générales (fournitures, marché copieurs, téléphonie, ...)

3. Orientations budgétaires 2022

Section de fonctionnement

Charges de personnel : un recrutement prévu pour le service Affaires Générales

- ▶ Poste principalement orienté vers l'Action Sociale et les Solidarités, et les renforts sur les pics d'activité, à compter de juillet 2022

Année	Dépenses	recettes (6419 et 70348 CCAS)	solde	évolution pourcentage n-1
2014	1 395 427,68 €	32 038,75 €	1 363 388,93 €	
2015	1 420 564,91 €	26 870,77 €	1 393 694,14 €	2,22 %
2016	1 458 582,26 €	36 496,03 €	1 422 086,23 €	2,04 %
2017	1 512 452,24 €	49 170,76 €	1 463 281,48 €	2,90 %
2018	1 579 499,57 €	60 719,00 €	1 518 780,57 €	3,79 %
2019	1 612 033,83 €	68 444,00 €	1 543 589,83 €	1,63 %
2020	1 633 591,29 €	51 440,21 €	1 582 151,08 €	2,50 %
2021	1 609 220,61 €	33 007,64 €	1 576 212,97 €	-0,38 %
prévision 2022	1 660 000,00 €	30 000,00 €	1 630 000,00 €	3,41 %

3. Orientations budgétaires 2022

Section de fonctionnement

Principales dépenses de fonctionnement :

Autres charges de gestion courante :

- ▶ Le maintien d'un niveau plafond de la pénalité SRU : 138.000 €

Après deux années de déduction totale (2019) ou partielle (2020) liée à la cession gratuite d'un terrain à l'OPH de la CDA de la Rochelle pour création de 10 LLS avenue du Gal de Gaulle.

Les prochaines déductions de pénalités SRU, liées à des programmes de logement en cours, sont attendues à partir de 2023 et 2024.

- ▶ Le maintien d'efforts importants en direction de la vie associative :

Dont une subvention de 208.000 € pour la 4^e année de la convention d'objectifs 2019-2022 avec l'association Angoul'loisirs, en cours de redéfinition pour la période 2023 - 2025.

3. Orientations budgétaires 2022

Section de fonctionnement

Principales recettes de fonctionnement :

- ▶ Rappel : le processus de disparition de la taxe d'habitation

2018 à 2020	2021 à 2022	A compter de 2023
Dégrèvement progressif pour 80 % des ménages	Exonération progressive pour les ménages restant	Suppression de la TH pour toutes les résidences principales.
-30 % en 2018	-30 % en 2021	
-65 % en 2019	-65 % en 2022	
Totalité en 2020		

- ▶ dans la loi de Finances pour 2022, la revalorisation des bases fiscales augmente significativement à + 3,4% (contre +0,2% en 2020 et +0,9% les deux années précédentes).
- ▶ ***Avec la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le taux de la taxe sur le foncier bâti reste le seul levier fiscal significatif pour la commune.***

3. Orientations budgétaires 2022

Section de fonctionnement

Dotations et subventions :

- ▶ Une baisse prévisible de la Dotation Globale de Fonctionnement (-220.000 € depuis 2014)

	2018	2019	2020	2021	Estimation 2022
DGF	261 441 €	241 627 €	228 641 €	214 394 €	206 580 €
Baisse DGF	- 8 223 €	- 19 814 €	- 12 986 €	- 14 247 €	- 7 814 €

- ▶ Stabilité des dotations communautaires de la Communauté d'Agglomération :
 - ▶ L'attribution de compensation intègre en 2022 le transfert de la compétence Gestion des Eaux Pluviales : **282.283 €** (306.000 € en 2020)
 - ▶ La dotation de Solidarité Communautaire, après 3 années de baisse consécutives de 2018 à 2020, est stabilisée en 2022 à **77.429 €**. Son montant pourrait être modifié en 2023, dans le cadre de l'élaboration du nouveau Pacte Fiscal et Financier de la CDA.

3. Orientations budgétaires 2022

Section de fonctionnement

Produits des services et du domaine :

- ▶ **Le produit de la facturation des services** de la collectivité (cantine, droits de place, cimetière,...), est estimé 160.000 €.

Note : la prévision intègre les revalorisations tarifaires votées lors du Conseil Municipal du 31 janvier 2022, et notamment les nouveaux tarifs des TAP pour la période septembre – décembre 2022 (+ 10.000 €)

- ▶ La **Taxe Locale sur la Publicité Extérieure** reste une recette importante pour 140.000 € en année pleine.

4. Orientations budgétaires 2022

Section d'investissement

Principales opérations d'investissement :

Opérations en cours de chiffrage pour arbitrages définitifs au moment du vote du budget :

▶ Programme voirie / espaces publics :	450.000 €
<i>Dont : achèvement rue des Champs, reprise chemin des Russons, modernisation éclairage public</i>	
▶ Voie cyclable du Pont de la Pierre :	300.000 €
▶ Subvention foncière programme Grandes Maisons	100.000 €
<i>Déductible à 100% de la pénalité SRU 2024</i>	
▶ Equipements sportifs (dont terrains tennis, terrains pétanque)	100.000 €
▶ Rénovation énergétique salle polyvalente Ferrant (études)	50.000 €
▶ Engagement des études techniques Base Nautique / CNA via un mandataire	50.000 €

4. Orientations budgétaires 2022

Section d'investissement

Principales recettes d'investissement :

- ▶ Une progression annoncée de la taxe d'aménagement en 2022 : **119.845 €** contre 82.200 € en 2021
(taxe perçu sur les permis de construire liés aux bâtiments d'habitation)
- ▶ Des perspectives de subventions importantes en 2022, pour **400.000 €**, liées principalement à la rénovation / extension de l'hôtel de Ville et à la piste cyclable du Pont de la Pierre :
 - ▶ Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
 - ▶ Dotation de Soutien à L'investissement Local
 - ▶ Conseil Départemental de la Charente Maritime
 - ▶ Fonds Européen de Développement Régional
- ▶ La mobilisation d'une partie du fonds de roulement (1,16 M € fin 2021) permettra de financer le programme d'investissement sans recours à l'emprunt en 2022.

5. Perspectives pluriannuelles

Les épargnes de la collectivité : un infléchissement conjoncturel attendu en 2022 puis une reprise à partir de 2023.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Epargne de gestion	685 624	856 585	730 946	727 776	563 899	668 554	765 452
Epargne brute	615 550	792 069	664 926	666 581	509 322	620 738	724 472
Epargne nette	416 092	600 165	438 579	428 478	277 334	410 409	506 840

En 2023 et 2024, la dynamique de fiscalité sur le foncier bâti (impact nouvelles constructions) et les déductions de pénalité SRU permettent une amélioration des épargnes.

Un objectif de maîtrise de l'encours de dette et la capacité de désendettement

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Encours au 31 décembre	1 963 958	1 772 054	2 395 706	2 157 603	1 925 615	1 715 286	2 297 655
Ratio de désendettement	3,2 ans	2,2 ans	3,6 ans	3,2 ans	3,8 ans	2,8 ans	3,2 ans
Emprunt	0	0	850 000	0	0	0	800 000

Un ratio de capacité de désendettement qui permet d'envisager le recours ultérieur à l'emprunt au cours du mandat pour financer des équipements structurants. Un emprunt peut ainsi être envisagé en 2024 pour financer la nouvelle Base Nautique de la Platère.